

Inspecteur du travail

INSPECTEUR DU TRAVAIL (CATÉGORIE A)

Admissibilité

- **Épreuve écrite n°1**

Une composition portant sur l'évolution générale, politique, économique et sociale depuis 1945

Durée 5 h ; Coefficient 3

- **Épreuve écrite n°2**

Une composition de droit du travail ou de droit social européen

Durée 4 h ; Coefficient 4

- **Épreuve écrite n°3**

Une composition au choix du candidat, effectué au moment de son inscription, portant sur un ou plusieurs sujets dans l'une des quatre matières à option suivantes:

1 - Droit public

2 - Droit privé

3 - Économie de l'entreprise, politiques de l'emploi et politiques sociales

4 - Sciences de la matière ou de la vie

Durée 4 h ; Coefficient 2

- **Épreuve écrite n°4**

Une épreuve sur dossier relative aux conditions de travail, faisant appel à des connaissances en matière d'hygiène et de sécurité du travail, d'ergonomie et d'organisation du travail, à des notions élémentaires de physique, de chimie ou de biologie

Durée 4 h ; Coefficient 3

Admission

▪ Épreuve orale n°1

1. Une interrogation au choix du candidat, effectué au moment de son inscription, sur l'une des matières à option suivantes :

1 - Droit public

2 - Droit privé

3 - Économie de l'entreprise, politiques de l'emploi et politiques sociales

4 - Sciences de la matière ou de la vie

N.B. : La matière à option choisie doit être différente de celle sur laquelle le candidat a composé pour la troisième épreuve d'admissibilité.

Durée 15 mn ; Préparation 15 mn ; Coefficient 2

▪ Épreuve orale n°2

Un entretien avec le jury permettant l'évaluation des capacités, de la motivation et des aptitudes relationnelles du candidat à être inspecteur du travail

Durée 45 mn ; Coefficient 4

▪ Épreuve orale n°3

Une conversation dans la langue choisie au moment de l'inscription : anglais, espagnol, portugais, allemand, italien ou polonais, sur la base d'un texte rédigé dans cette langue.

Durée 15 mn ; Préparation 15 mn ; Coefficient 1